

Vie des syndicats/Assemblée générale électorale du nouveau secrétaire général de la Cosyga le 28 janvier prochain

Les deux candidats en lice affûtent leurs armes

Abel EYEGHE EKORE

Libreville/Gabon

L'ÉLECTION du nouveau secrétaire général de la Confédération syndicale gabonaise (Cosyga), prévue pour se dérouler le 28 janvier 2019 à Libreville, a déjà enregistré deux candidats déclarés : Philippe Djoula et Wenceslas Mba Nguema.

A l'approche de cette élection capitale, les deux concurrents affûtent leurs armes aussi bien à Libreville qu'à l'intérieur du pays, pour convaincre et rallier le plus grand nombre de syndicats des travailleurs à leur cause, dans leur course pour succéder au président sortant Martin Alini, en poste depuis la mise en place de cette organisation syndicale.

Après Port-Gentil et Lambaréné auparavant, Philippe Djoula était samedi dernier du côté de Ntoundou, dans le Komo-Mondah, à la rencontre de quelques secrétaires provinciaux avec qui il a pu échanger pour partager sa vision du syndicalisme et évoquer les raisons pour lesquelles il se présente à cette élection. Car comme il l'a indiqué partout où il est passé, il veut changer les choses et unir les travailleurs. C'est pourquoi il se présente comme un fédérateur.

Wenceslas Mba Nguema, l'autre candidat et par ailleurs secrétaire général adjoint sortant de la Cosyga depuis 2005, quant à lui, réuni ses soutiens mardi au siège de l'instance syndicale, sis à Batavéa, où il a



Wenceslas Mba Nguema (c) ici lors de la rencontre avec ses soutiens à la Cosyga...



... et Philippe Djoula au cours d'une rencontre avec des travailleurs.

procédé à la signature du document de "son programme national du développement syndical quinquennal".

« C'est un contrat que nous venons de signer avec l'ensemble des acteurs du monde du travail. Nous avons pour ambition de créer un environnement nouveau en ce qui concerne le monde syndical. Et il y a dans notre plan de développement quinquennal de la Cosyga, une espèce de remise à plat de toutes les pratiques pour lesquelles je réserve le contenu pour le 28 janvier prochain, lors du congrès électif », a-t-il souligné. Wenceslas Mba Nguema a saisi cette occasion pour solliciter de la part des médias un débat télévisé entre les deux candidats, afin que chacun puisse défendre son programme et que les travailleurs soient bien éclairés. Et qu'ils sachent porter leur choix sur le candidat qui les aura le plus convaincus.

Mode

Le coup de gueule de Bebe Rexha

AFP

New-York/États-Unis

LA chanteuse américaine Bebe Rexha, qui s'habille en taille 40, a poussé un coup de gueule contre plusieurs designers qui ont refusé de la vêtir pour la cérémonie des Grammys car elle était "trop grosse". "Mon équipe a contacté de nombreux designers et beaucoup d'entre eux ne veulent pas m'habiller parce que je suis trop grosse", a déclaré la New-Yorkaise sur son compte Twitter.

Agée de 29 ans, Bebe Rexha est nommée dans la catégorie du meilleur nouvel artiste, l'une des quatre catégories majeures des Grammy Awards, les récompenses de l'industrie

américaine du disque, dont la cérémonie aura lieu à Los Angeles le 10 février.

"Si une taille 38-40 est trop grosse, et bien je ne veux pas porter vos p... de robes", a commenté la chanteuse, dont le titre "Meant to Be", qui a atteint la deuxième place des ventes de disques aux États-Unis, lui a valu une autre nomination, dans la catégorie du meilleur duo country.

"Vous dites que toutes les femmes qui font du 40 ou plus ne sont pas belles et ne peuvent pas porter vos robes", a-t-elle poursuivi.

"Si vous n'aimez pas mon style vestimentaire ou ma musique, c'est une chose", a-t-elle écrit, également sur Twitter. "Mais ne me dites pas que vous ne pouvez pas habiller quelqu'un qui n'ait pas une taille mannequin."



CNPDCP

COMMISSION NATIONALE POUR LA PROTECTION DES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

SECRETARIAT GENERAL

☎ : 01 44 31 43 / 06 14 21 14

@: obogeor@gmail.com

REPUBLIQUE GABONAISE
Union - Travail - Justice

COMMUNIQUE DE PRESSE

A l'occasion de la célébration de la 13^{ème} journée internationale de la protection des données personnelle, la Commission Nationale pour la Protection des Données à Caractère Personnel, en abrégé CNPDCP, dotée d'une personnalité juridique, est une autorité administrative indépendante, créée par la loi 001/2011 du 25 septembre 2011, relative à la protection des données à caractère personnel, organise une journée porte ouverte, sous le thème : « De la collecte à la conservation des données ».

Cette journée, organisée pour la première fois dans notre pays, prévue le 28 janvier 2019 à l'immeuble Arambo, sis au boulevard triomphal, vise à faire connaître davantage la Commission, son rôle, et ses missions de protection des données personnelles.

Dans ce contexte, le Président de la CNPDCP convie les citoyens, auprès desquels les données sont collectées, et les responsables de traitement, des secteurs public et privé, qui eux, traitent lesdites données, à y prendre part, aux fins de connaître leurs droits et leurs obligations, chacun en ce qui le concerne, selon le programme ci-après :

8h30 : Arrivée des invités.

9h00 : Arrivée des officiels.

9h30 : Discours d'ouverture par le Président de la CNPDCP.

9h45 : Exposé présenté par un expert, sur le thème : « la cyber sécurité en matière de données personnelles ».

10h30 : ouverture et visite des stands.

11h00 : Cocktail offert aux officiels et autres invités.

11h30 : Départ des officiels et autres invités.

12h00 : Retour du Président aux stands et Interview.

17h00 : Clôture de l'événement.

Fait à Libreville, le 23 janvier 2019

Le Président

Joël Dominique LEDAGA